

Pêche internationale

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **53 (1915)**

Heft 27

PDF erstellt am: **07.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-211376>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstejn & Vogler,
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 3 juillet 1915 : Toujours payer ! (V. F.). — On bravo bouibo (Marc à Louis). — A la manière suisse ou la liberté des consciences. — « Valaisaneries » du Conteur (Maurice Gabbud). — A chacun son dû. — Oraison funèbre (Méline). — Le dernier mot. — Les ânes d'Ouchy (Benjamin Dumur) (A suivre).

TOUJOURS PAYER !

Le troupeau des vaches est monté à l'alpage d'en-haut, où l'on fait le train, c'est-à-dire le beurre, le fromage et le séré. A la montagne d'en-bas, il ne reste pour le moment que les génissons, sous la garde d'un bovaïron valaisan. Les chalets, ici, sont inhabités, sauf celui d'un vieux bernois, qui vit solitaire, n'ayant jamais voulu entrer dans la communauté des propriétaires, de peur d'être volé. Ce vieillard passe pour plus qu'économe. Mais s'il n'aime pas à dénouer les cordons de sa bourse, il parle en revanche volontiers, car les paroles ne coûtent rien. Il parle avec un fort accent du Simmenthal, dont il n'est pas parvenu à se défaire, bien qu'il habite le canton de Vaud depuis près d'un demi-siècle.

Comme nous l'abordions pour la première fois, ses yeux méfiant toisaient le nouveau-venu, le jaugèrent et soupesèrent, et de ses lèvres partirent ces mots :

— Vous me saluez ; mais qui êtes-vous?... Je ne vous connais pas. Vous me dites : « Monsieur ! », à moi qu'on n'appelle jamais que « le père Chose » ; je ne suis pas un monsieur, je suis un pauvre vieux bougre, j'ai septante ans et une hernie.

Devant son chalet, il tirait le fumier de l'étable au moyen d'un moignon de pelle.

— Vous voyez, je fais un ouvrage pas trop propre, mais c'est pour nourrir la montagne, qui doit nourrir les vaches, et les génissons, et les chèvres, et nous-mêmes finalement... Pourquoi je ne prends pas un bouèbe pour m'aider ? Ah ! les bouèbes, ça mange comme des hommes, souvent bien plus, et puis il faut les payer ; payer pour ceci, payer pour cela, toujours payer !

Il prononçait : « Touchours bayer ».

Héve, les traits tirés, vêtu de haillons sordides, le père Chose personnifiait vraiment la noire misère. Cependant, il nous apprit avec une fierté non dissimulée que la montagne qu'il fertilisait venait d'être acquise par les siens, pour quelques beaux billets de mille, payés comptant ; que lui-même possédait en propre une grosse ferme et des granges dans la plaine, avec un nombre respectable de poses de prés, de champs et de vignes, sans compter, tout au haut de l'alpe, un pâturage, une forêt et un beau troupeau. Aux produits de la terre s'ajoutait de temps en temps l'argent qu'il gagnait en vendant des cristaux trouvés dans les rochers, ainsi que des antiquités, armes ou ustensiles, découvertes dans un de ses champs. Le diable était qu'il fallait toujours payer.

— Quand ce n'est pas les impôts, c'est les amendes, monsieur, et c'est, par-dessus le marché, les bêtes qu'il faut acheter pour remplacer celles qui vous crèvent par la faute des militaires...

Ici, le vieux montagnard lâcha sa pelle, apporta de sa chambrette un ban rustique et, quand nous y eûmes pris place tous deux, reprit ainsi son récit :

— Les militaires m'avaient emmené mon cheval, une bête robuste et bien portante. Quand ils me le rendirent, je le reconnus à peine : il n'avait plus que la peau sur les os, et, à force de le battre, sans doute, ils lui avaient cassé une côte. Deux ou trois mois après, les paysans devaient présenter de nouveau leurs chevaux pour l'armée. Moi, je ne bougeai pas. Cité devant un colonel, je lui expliquai que mon cheval était trop faible pour refaire du service ; il m'écouta poliment, mais n'empêche que je fus condamné à cinquante francs d'amende. Cinquante francs ! ça tu ne payes pas, que je me dis. J'avais calculé qu'à cinq francs par vingt-quatre heures, ça me ferait dix jours de prison. Bon, voilà que, un matin, le gendarme arrive chez moi et me dit que, l'amende n'étant pas réglée, le préfet me fourrait pour deux jours au violon. Il est bon, le préfet ; il tient pour les paysans. Deux jours de clou ! Je me dépêchai de les faire. Ce n'était vraiment pas trop. Mais le malheur me tomba dessus d'une autre manière : notre pauvre bidet, pour que les militaires n'aient plus envie de nous le reprendre, nous nous décidâmes à le laisser maigre comme il était revenu : nous le fîmes travailler en lui donnant à manger plus de paille que de foin, et il semblait bien s'habituer à ce régime ! Hélas ! nous avions mal deviné : au bout de quelques semaines, il creva. C'était le 1^{er} avril, jour qui m'a déjà causé bien des pertes, et cela n'est pas étonnant, car c'est à cette date que Judas trahit le Seigneur. Et alors, il fallut payer pour avoir un autre cheval. Toujours payer !... Et notre Confédération, elle peut dire maintenant la même chose : payer les hommes, payer les bêtes, payer les canons, les fusils, les balles, les obus, payer les cultures saccagées, payer pour soigner les malades, payer pour avoir de l'argent, toujours payer... C'est la guerre ! dites-vous, et nous ne sommes pas au bout !... Eh bien, moi, le père Chose, je vous dis que ce serait bientôt fini si les gouvernements avaient la sagesse d'ordonner qu'en temps de guerre les simples soldats, les sous-officiers et surtout les officiers ne touchent plus de solde... Vous souriez ? Mais avouez que mon système serait efficace ; je crois même qu'il n'aurait pas déplu à Monsieur le président.

— Monsieur le président ?

— Monsieur le président de la Confédération, Monsieur Marc Ruchet.

— Vous l'avez connu ?

— Si j'ai connu monsieur le président ! Mêmement que je ne pouvais passer devant son chalet sans qu'il me fit entrer pour manger un morceau et prendre un verre. Ah ! Monsieur le président, c'était un bon monsieur. Il m'a fait

retrouver deux brebis et un agneau que j'avais perdus. Je les cherchais depuis huit jours par toutes nos montagnes, quand je rencontre Monsieur le président. Alors, je prends la liberté de lui demander si, par hasard, il n'aurait pas aperçu mes brebis et mon agneau. « Je les ai mangés ! » qu'il me répond sans rire. Il était assez farceur, monsieur le président. Mais il ajouta qu'il les avait aperçus tout près des Dents Rouges. Et moi d'y grimper, et le soir même je ramenai mes trois bêtes à la maison... Pour un bon président, c'était un bon président, ah ! oui. Mais il ne faisait pas grand cas des cristaux ; j'ai voulu lui en faire voir un jour, il m'a dit qu'il n'y connaissait rien... Vous-même, monsieur, vous n'en seriez pas amateur?... Non?... Et les antiquités?... Non plus?... Peut-être que les petits fruits de la montagne seront plus à votre goût... Vous voyez ces framboisiers sauvages, au bas du pré ; ils donneront beaucoup cet été ; alors, comme je vais redescendre à la plaine, je vous les louerais pas cher...

Cette offre n'ayant pas plus de succès que les précédentes, le père Chose demeura muet un instant, puis, tirant son bonnet crasseux :

— Pardonnez-moi mon indiscretion, monsieur : quelle place avez-vous ?

Apprenant qu'il n'avait pas affaire à un président de la Confédération, le vieux bernois recoiffa son crâne chauve, replongea dans la bouze son tronçon de pelle, et nous nous quittâmes sur ces mots :

— Eh bien, monsieur, puisque vous êtes dans les journaux, laissez-moi vous dire qu'ils nous font du tort, les journaux : depuis que la guerre est déclarée, tout le monde veut les lire ; les femmes elles-mêmes plantent là leur ouvrage pour apprendre les nouvelles, bien que ce soient chaque fois les mêmes histoires ; et pour cela il faut payer tous les jours cinq centimes, dix centimes, payer encore, toujours payer !

V. F.

Pêche internationale. — S'ennuyant un matin, un brave troupiier neuchâtelois organisa à lui tout seul une superbe partie de pêche. Et, dans un petit ruisseau, dont les eaux sont suisses d'un côté et allemandes de l'autre, il se mit à « taquiner » la truite. Il avait capturé déjà quelques fort belles pièces, lorsque, devant lui, mais sur l'autre bord, apparut la silhouette d'un gendarme voisin :

— Gui foule a tonné le troit de bêcher des druides allemandes ? interrogea ce dernier, sévèrement.

— Erreur, riposta sans émotion le pioupiou, je ne prends que du poisson suisse : les autres, je les rejette à l'eau.

— Ach ! fus édes si maline te regonnaître la nationalité du boisson ?

— Eh ! bien, venez ici que je vous explique... Ceux qui ont la... bouche en pointe, pas?... ils sont bien à vous.

Le gendarme n'a pas insisté.